



LA LETTRE D'INFOS

DU CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE

N° 43
SPECIAL AG 2006
14 AVRIL 2007

Directeur de la publication : Christophe Lépine
 Responsable de la publication : Céline Leeman

Rapport d'activités 2006

Sommaire

Rapport moral	1
Rapport d'activités	2
Rapport financier	8

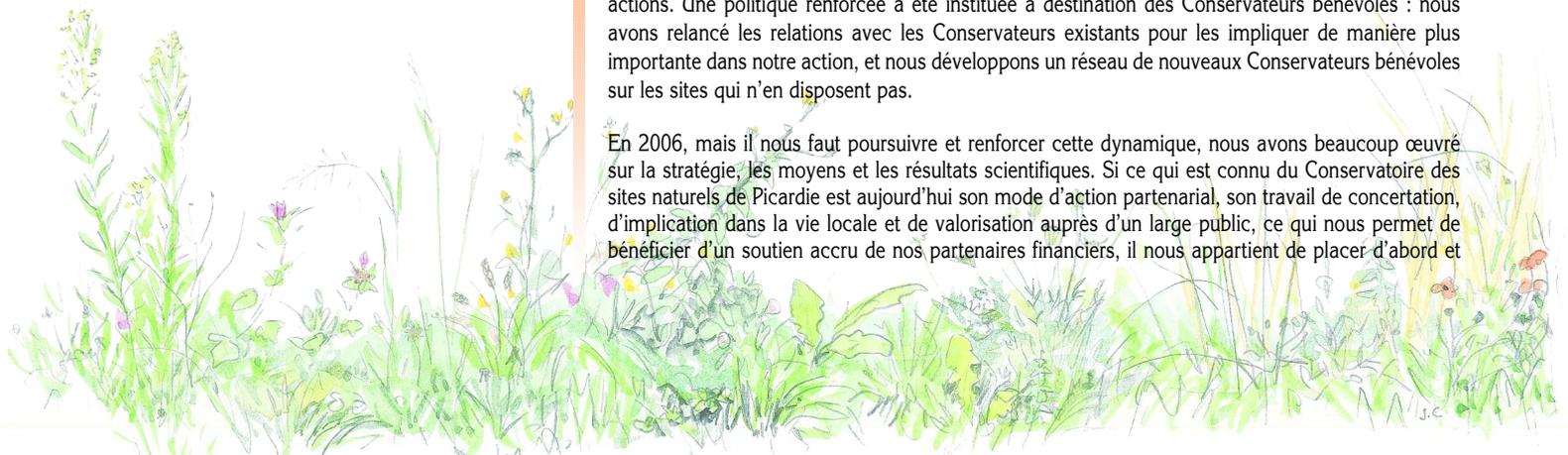
Rapport moral

par *Christophe LEPINE*,
 Président du Conservatoire des sites naturels de Picardie.



Le Conservatoire des sites naturels de Picardie a vécu une année 2006 dans un rythme de croisière après les réformes des dernières années. La structuration de notre équipe salariée et la mise en avant de la stratégie du Conservatoire que nous avons validée l'an dernier a commencé à porter ses fruits. De fait, nous avons pu œuvrer sur des champs essentiels à nos valeurs, à commencer par l'assise associative. La création d'un poste de chargé de mission vie associative occupé par Emmanuel FERY puis Marie MOEYS nous a permis de redynamiser l'action associative du Conservatoire : cela passe par un programme d'activités, un calendrier nature diffusé plusieurs fois par an, à nos adhérents mais aussi dans tous les lieux touristiques ou éducatifs de la Picardie. En deux ans, ce calendrier est devenu l'un des principaux vecteurs auprès d'un large public de nos actions. Une politique renforcée a été instituée à destination des Conservateurs bénévoles : nous avons relancé les relations avec les Conservateurs existants pour les impliquer de manière plus importante dans notre action, et nous développons un réseau de nouveaux Conservateurs bénévoles sur les sites qui n'en disposent pas.

En 2006, mais il nous faut poursuivre et renforcer cette dynamique, nous avons beaucoup œuvré sur la stratégie, les moyens et les résultats scientifiques. Si ce qui est connu du Conservatoire des sites naturels de Picardie est aujourd'hui son mode d'action partenarial, son travail de concertation, d'implication dans la vie locale et de valorisation auprès d'un large public, ce qui nous permet de bénéficier d'un soutien accru de nos partenaires financiers, il nous appartient de placer d'abord et



RAPPORT MORAL

toujours notre action au service de la préservation des espaces naturels de notre région Picardie, objet de notre association, et duquel se déclinent toutes les politiques que nous menons. Cela passe d'abord par de nombreuses actions concrètes et dossiers que nous déroulons toute l'année pour être à la pointe de l'action scientifique en Picardie.

2006 aura ainsi vu la fin du projet "réseaux de sites et réseaux d'acteurs", un projet innovant et ambitieux, et notamment multi-partenarial. Il a permis d'ouvrir de nombreuses pistes d'action locales et inter-régionales autour de la fonctionnalité des milieux naturels, non pas en tant que simples entités déconnectées de la réalité géographique mais en tant que réseaux et sites connectés entre eux. Ce travail mené en Picardie par le Conservatoire et ses partenaires s'est aussi traduit par des contacts et relations privilégiés avec d'autres partenaires dans d'autres régions, ou par exemple, avec le Conservatoire botanique national de Bailleul. Une attention particulière a été montrée cette année afin de démarrer une meilleure valorisation des travaux du Conservatoire, notamment les résultats en matière de gestion et la notion d'exemplarité, ou comment le Conservatoire des sites naturels de Picardie peut valoriser des expériences localement pour les faire essayer dans d'autres secteurs.

A ce titre, le colloque Zones humides qui a eu lieu dans l'Aisne en février ou la participation du Conservatoire aux actions "tourbières" mis en place par le pôle relais national "tourbières" piloté par notre Fédération sont des actions typiques qu'il nous faut poursuivre et développer à l'avenir. En interne, nous oeuvrons aussi pour une meilleure évaluation des actions de gestion que nous menons : la mise en place progressive d'un tableau de bord du Conservatoire permettra d'utiliser des indicateurs de plus en plus pertinents pour jauger du bien fondé de nos actions. L'informatique, là-dessus, n'est pas seulement une aide : c'est un projet en tant que tel. Le travail mené par nos équipes est essentiel là-dessus : la structuration de bases de données : foncier, adhérents ou travaux de gestion nous permettent d'avancer tandis que l'augmentation de l'utilisation en interne des systèmes d'informations géographiques améliorent et vont améliorer l'efficacité du Conservatoire dans son quotidien.

En 2006, nous avons également poursuivi notre politique de contractualisation d'espaces naturels. Plus d'une dizaine de sites, couvrant près de 300 hectares, ont ainsi été contractualisés par le Conservatoire. Ces contractualisations ou conventions ont décliné plus que jamais de la stratégie que nous avons adoptée l'an dernier : priorités d'intervention compte tenu du patrimoine naturel,

priorités d'intervention sur des territoires donnés. Et toujours l'adaptation de notre partenariat au contexte local, une grande souplesse qui peut d'ailleurs nous amener à retrouver des fondamentaux des Conservatoires d'espaces naturels que nous avons peut-être négligé ces dernières années, comme l'acquisition en direct, quand une collectivité locale ne peut ni financer ni ne se sentir pleinement concernée. Nous relancerons d'ailleurs à la fin de cette année une souscription publique "SOS Orchidées". Sur proposition de l'équipe, notre Conseil d'administration a décidé ainsi le mois dernier. Les contractualisations ont été très fortes, particulièrement dans le département de l'Aisne qui souffrait d'un retard, du à l'histoire. Aujourd'hui, c'est dans l'Oise qu'il nous faut renforcer notre action de contractualisation de sites et de nombreux projets sont en cours en ce sens.

La réflexion s'est également poursuivie, depuis l'adoption de la stratégie scientifique, autour du pâturage : l'enjeu principal du Conservatoire pour les années à venir. Alors que nous développons un réseau de sites plus importants, dont une partie des espaces naturels peut entrer en phase de restauration et d'entretien plus "courant", nous devons en parallèle développer des actions de pâturage aujourd'hui à grande échelle. Il nous faut donc trouver les partenariats avec le monde agricole qui correspondent à nos besoins et puissent également être durables et viables pour ces partenaires. Les actions démarrées et qui vont s'intensifier doivent nous permettre de répondre à de nombreuses questions et notamment sur l'opportunité ou non, - et les réponses sont par exemple variées en fonction des régions et Conservatoires d'espaces naturels - de gérer notre propre cheptel d'animaux, ce qui n'est pas anodin car ce n'est bien sûr pas notre vocation première.

Enfin, je terminerai sur la nécessaire adaptation permanente de notre Conservatoire des sites au monde dans lequel il vit. Cela passe par des aménagements constants de notre structure pour la rendre à la fois plus efficace et permettre à nos équipes de travailler le mieux possible : on a évoqué le SIG, il faut aussi parler du travail des équipes départementales, avec les Assistants départementaux et la longue mise en place pas encore effective mais attendue pour l'automne d'une série de logiciels pour le suivi administratif des dossiers et la simplification de nos procédures. Des procédures qui sont lourdes, notamment parce que les contrôles, et on ne peut que se féliciter que les finances publiques soient vérifiées, sont lourdes, importants et nécessitent un travail complémentaire permanent. C'est aussi plus de proximité. Tout en rappelant que le Conservatoire est régional,

avant tout régional et essentiellement régional, comme l'obligent d'ailleurs les statuts des Conservatoires inscrits dans la charte que nous avons signé, nous avons aussi des dynamiques départementales que nous devons conduire. Cela s'est traduit chez nous par la mise en place d'équipes dédiées, situées dans l'Aisne depuis quatre ans et dans l'Oise d'ici quelques semaines à Beauvais. Cette proximité doit nous permettre d'être plus efficace tout en gardant et développant une cohésion et coordination régionales avec des projets fédérateurs. Nous en avons cette année, nous en aurons encore plus dans les saisons qui viennent.

Un mot de partenariat, j'en parle d'habitude longuement : je serai plus bref cette année pour vous dire combien le Conservatoire poursuit sa politique en la matière de travail avec les collectivités mais aussi avec des partenaires techniques qui n'ont pas toujours les mêmes objectifs, on le sait, mais qui peuvent avoir des problématiques différentes dont les solutions, elles, sont souvent communes. Nous avons continué à travailler en ce sens cette année, tout en développant de nouveaux partenariats financiers, notamment avec le monde de l'entreprise, avec bien sûr toute la vigilance qui s'impose dans ce domaine.

Enfin, en 2006, nous avons également continué à apporter notre savoir-faire et l'échanger avec l'ensemble des réseaux de protection de la nature auquel nous adhérons. J'en citerai quelques uns : le Conservatoire du littoral et Rivages de France, le forum des gestionnaires, la fête de la nature dont la première édition se déroulera les 19 et 20 mai prochains. Le Conservatoire et sera en pointe. De nombreux salariés ont pu participer au Congrès National des Conservatoires d'espaces naturels qui s'est déroulé en octobre en Franche-Comté alors que, sur proposition de notre propre Conseil d'administration, le Conseil d'administration de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a validé l'organisation dans l'Aisne en septembre 2008 du prochain congrès national par votre association, l'occasion de montrer à tous les acteurs français de la préservation de la nature qui s'y rendront forcément nombreux, la qualité du patrimoine naturel de notre région et la qualité de l'action que chacun d'entre vous, tous ensemble, vous menez avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie.

Les actions menées par le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations ...

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La réalisation du rapport d'activités du Conservatoire n'est pas chose facile tant les activités des équipes sont nombreuses, je m'attacherai à vous présenter, si vous le permettez, quelques éléments qui ont marqué l'année 2006...

La seconde année de mise en œuvre de la stratégie patrimoniale et partenariale a permis à l'équipe de travailler ses actions aux côtés des partenaires. Partenaires, qui appréhendent mieux les orientations du Conservatoire. Il n'y a pas d'axe défini par la stratégie qui ait été remis en cause.

En ce qui concerne les grands partenariats

2006 a été une année charnière pour la préparation et le renouvellement des grands partenariats et des grands programmes :

Avec l'Etat

Le Conservatoire a terminé sa deuxième convention pluri-annuelle d'objectifs pour la période 2004-2006. L'évaluation conduite de cette convention, a permis, aux services de l'Etat de réinscrire le partenariat entre l'Etat et le Conservatoire sur une période de 4 années :

2007-2010.

Avec le Conseil régional de Picardie

La convention 2006 avec le Conseil Régional a confirmé l'engagement de la Région auprès du Conservatoire sur la gestion des sites, sur le développement des activités et l'assistance aux politiques publiques mais aussi le soutien au fonctionnement de la structure, ce qui constitue avec l'Etat une spécificité de ces partenariats.

En ce qui concerne les Départements

(Pour rappel, les trois Départements ont renouvelé leur confiance au Conservatoire soutenant la gestion courante, la restauration et l'animation des sites naturels dont le Conservatoire est gestionnaire et montage de nouveaux projets de contractualisation et l'apport du Conseil aux collectivités).

Dans le département de l'Oise, la nouveauté 2006 a consisté au co-financement apporté par le Conseil général à une partie de la " cellule d'assistance technique zones humides " soutenue par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Dans le département de la Somme, le Conseil général a voulu mettre l'accent sur un nouveau dispositif de contractualisation associant les communes : le contrat de sites. Il s'agit d'une convention tripartite entre le Conseil général, la

par Sébastien Carolus,
Secrétaire du
Conservatoire
des sites naturels
de Picardie



commune propriétaire d'un Espace Naturel Sensible et le Conservatoire à des fins d'impliquer les communes dans la gestion courante des sites. Suite aux chantiers expérimentaux développés en 2005 avec le chantier d'insertion Adi Somme sur les propriétés du Conseil général avec encadrement technique par le Conservatoire, un programme plus conséquent consacré à la gestion des milieux naturels a été lancé en 2006.

Dans le département de l'Aisne, le Conseil général a sollicité le Conservatoire pour réaliser le plan de gestion du site de Monampteuil, propriété Espace naturel sensible du département et prépare la gestion du site actuellement.

Le Conseil général a contribué de manière active aux côtés du Conservatoire à la diffusion des bilans du patrimoine de l'Aisne.



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Avec les Agences de bassin

L'année 2006 a été très importante. Le Conservatoire a participé aux comités de pilotage zones humides et aux réunions de travail en vue des préparations au IX^e programme et de l'application de la Directive Cadre Eau.

Pour l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Dans le cadre de la recherche de consolidations des partenariats avec les Agences de Bassin, l'année 2006 a permis la mise en œuvre d'une convention de partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie concernant le département de l'Oise avec la mise en place " d'une cellule d'assistance technique zones humides ".

Bien que les démarches n'ont pas pu aboutir en 2006, l'évolution du partenariat vers une convention pluri-annuelle reste un objectif qui mobilise les Conservatoires de Picardie, de Basse-Normandie, de Champagne-Ardenne et du Centre qui ont mené une action commune dans ce sens auprès de l'Agence.

Pour l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Dans le cadre du décroisement des crédits sur l'eau, l'Agence de l'Eau a renforcé son soutien aux actions du Conservatoire sur les zones humides, notamment dans la vallée de la Somme.

De plus, l'Agence a prévu avec le IX^e programme d'apporter un soutien aux actions de maîtrise foncière.

Enfin, la politique de renforcement du mécénat

Pour la quatrième année consécutive, Gaz de France a soutenu le Conservatoire. Cette année il s'agissait de la diffusion des bilans du patrimoine naturel de l'Aisne au plan national avec le Conseil général de l'Aisne.

La Fondation 'Veolia environnement' a accepté de participer au financement de la ré-informatisation du Conservatoire à hauteur de 15 000 euros. Ce partenariat financier nouveau est parrainé par l'antenne d'ONYX VALNOR de Boves. Il permet au Conservatoire d'accéder à de nouveaux outils de travail en diminuant le poids financier de l'investissement pour la structure.

La maîtrise foncière et d'usage au 31 décembre 2006

Evolution des contractualisations depuis l'an passé (voir carte page suivante) :

Le Conservatoire poursuit sa dynamique de contractualisation :

9 sites contractualisés et 4 extensions pour 280 hectares complétant les réseaux en place.

Les résultats de l'implication de l'équipe et de l'efficacité du Conservatoire permettent d'atteindre au 31 décembre 2006 :

1870 ha pour 108 sites dont 219 hectares sous convention de gestion.

572 ha sont gérés dans la Somme pour 35 sites

823 ha sont gérés dans l'Aisne pour 40 sites

483 ha sont gérés dans l'Oise pour 33 sites

Ce qui me permet de vous présenter quelques chiffres significatifs :

Le Conservatoire gère en propriété propre 22,5 % des sites, les 77,5 %, soit la très grande majorité des sites sont sous l'égide de contractualisations. L'élaboration des Bases de données au Conservatoire permet de spécifier que les surfaces que nous gérons représentent 45 % de milieux humides et 45 % de milieux secs, et 10 % de plans d'eau.

La majeure partie, soit 100 sites pour 1833 hectares, sont inventoriés en ZNIEFF.

80 % des sites, soit 68 pour 1513 hectares, sont situés en zone Natura 2000.

12 sites pour 314 hectares bénéficient de mesures de protection réglementaires telles que les APPB, RNN, RNR.

Il s'agit maintenant de vous présenter les nouveaux sites '2006' :

Voici la carte des sites d'intervention 2005, maintenant celle de 2006.

Pour l'Oise

- Une contractualisation pour une surface de 17 ha à Rocquemont - 'les Coteaux de Baybelle'
Le bail civil de 10 ans entre le propriétaire du site et le Conservatoire a été signé pour l'euro symbolique.

Ce bail permet au Conservatoire de mettre en œuvre les actions de restauration du site dans le cadre de la gestion des sites ENS du département de l'Oise. Les Coteaux de Baybelle appartenant au périmètre Natura 2000 de la Vallée de l'Automne, le Conservatoire a également signé un contrat Natura 2000 permettant de financer une partie de travaux de restauration.

- Une extension de site à Morienvall d'une cavité à chauve-souris

Pour la Somme

3 sites nouveaux ont été contractualisés en moyenne et haute vallée de la Somme et représentent une surface totale de 42,5 ha.

Le larris d'Hangest-sur-Somme et de Condé-Folie constitue un des plus vastes larris de la Somme avec près de 20 hectares très peu embroussaillés. La contractualisation avec ces deux communes permet d'initier la restauration de ce coteau emblématique de la Somme avec un retour des moutons prévu en été 2007. Il abrite de belles populations de Sisymbre couché (plante d'intérêt communautaire) et il s'agit du 2^e site géré par le Conservatoire pour cette espèce très rare, connue en moins de 10 stations en Picardie.

Dans la continuité des propriétés du Conseil général du marais de Tirancourt, la contractualisation sur 10 hectares de prairies et d'étangs renforce la cohérence de l'entité préservée et valorisée et facilite la conduite du pâturage.

Enfin, à l'amont d'Amiens, la contractualisation avec la commune de Méricourt-sur-Somme a permis d'expérimenter le pâturage extensif par les bovins nantais sur le territoire de la Haute Somme, et ce, en lien avec un projet original de réhabilitation d'un ancien camping.

Pour l'Aisne

8 nouveaux sites ont été contractualisés pour une surface d'environ 100 hectares.

Landes, pelouse, prairies, Etangs, composent cet ensemble, encore une fois majoritairement localisé dans le Laonnois :

Avec

- la pelouse de la Chaouia à Oeuilly,
- la prairie du Fleuriché à Mauregny-en-haye
- la pelouse de l'oppidum du vieux Laon à Saint-Thomas,

Pour le Soissonnais :

- la pelouse de Vivrières,

Pour le Sud de l'Aisne :

- l'étang de la Logette à Epieds/Beuvardes

- l'étang de Boutache à Beuvardes

- les landes de Fère-en-Tardenois

Enfin, en Thiérache :

- la prairie sous le bochet du Val de Serre.

Ces nouveaux sites sont importants qualitativement car ils recèlent plus de 29 nouvelles espèces de plantes menacées pour le réseau des sites d'intervention du Conservatoire, ainsi que quelques nouvelles espèces animales, telle l'Erèse cinabre, araignée rarissime en Picardie.

Territorialisation et réseau de sites

Les 3 équipes départementales ont inscrit leurs activités de contractualisation sous 2 axes prioritaires :

- la territorialisation de la gestion

- et la consolidation du réseau de sites gérés.

Ceci témoigne d'une maturité du Conservatoire à présenter des projets de gestion globaux et cohérents au regard du maintien du patrimoine naturel picard. Le développement de la contractualisation sur les territoires, la recherche de structures relais pour la gestion ainsi que l'ancrage des actions dans le jeu d'acteurs locaux ont été confirmés en 2006.

Voici un exemple d'intervention de l'expertise du Conservatoire en Moyenne Vallée de la Somme : la vallée de la Somme présente des milieux naturels et un fonctionnement unique en Europe avec un vaste fond de vallée tourbeux. Le territoire entre Amiens et Abbeville, fait partie des territoires phares d'intervention sur lesquels se sont concentrés depuis quelques années les projets de préservation.

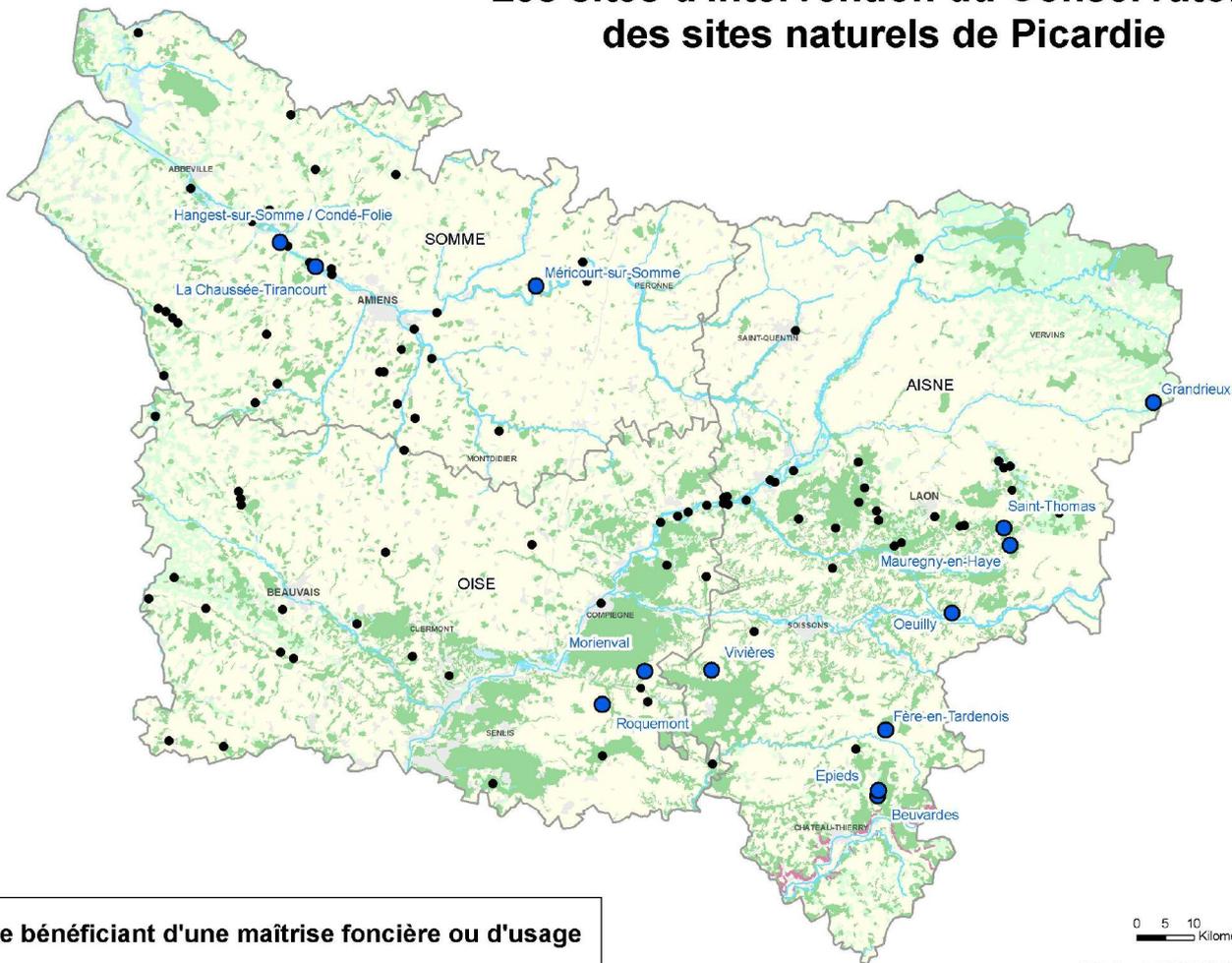
L'intervention du Conservatoire s'attache à :

- concentrer les actions de génie écologique sur les secteurs à enjeux et il gère à ce jour plus de 300 hectares de marais et pelouses en partenariat avec 9 communes, le Département et des privés.

- contribuer à une gestion globale du territoire valorisant le patrimoine naturel et les paysages en apportant un conseil scientifique aux porteurs de projets, comme par exemple, les réflexions de développement écotouristique initiées par le Département

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les sites d'intervention du Conservatoire des sites naturels de Picardie



Site bénéficiant d'une maîtrise foncière ou d'usage

● Nouveaux sites

BD-Carthage® BD-CARTO® ©IGN - Paris 2007 -
© CORINE Land Cover 2000 IFEN
Réalisation : Conservatoire des sites naturels
de Picardie - mars 2007

La gestion de sites

Evolution de l'accompagnement au renforcement du pâturage

Le pâturage offre une gestion plus adaptée et moins onéreuse en zone humide comme en milieu pelousaire. C'est pourquoi l'objectif de renforcement de la gestion par le pâturage extensif a été mis en œuvre au moyen de la recherche de nouveaux éleveurs dans les 3 départements ainsi qu'avec l'emploi d'un saisonnier au cours de l'été dans l'Aisne ayant permis d'accompagner la réalisation des projets de pâturage.

La réussite de cette expérience a permis de concevoir des projets de plus grande envergure pour 2007 avec l'embauche de 2 agents techniques dès avril.

Les projets de mise en pâturage nécessitent des investissements et des travaux spécifiques, c'est le moment ici, au nom du Conseil d'administration, de remercier les partenaires du Conservatoire qui nous accompagnent dans cette voie.

Sur le pâturage, quelques chiffres :

Plus de 600 bêtes pâturent 40 sites du Conservatoire dont 330 ovins, 115 caprins, 40 chevaux, et 115 bovins

13 300 m de linéaire de filets et/ou fils électriques ont été posés cette année.

Sur la quarantaine de sites pâturés, 28 sites sont suivis par l'équipe technique.

Ce que représentent les travaux réalisés avec l'équipe technique :

12 sites où ont été installés des aménagements permanents : passerelle, seuil, panneau site, passe clôture, échelles limnimétriques...

63 sites où des travaux ont été réalisés en régie ou suivis par les Techniciens

18 éleveurs ou structures sont suivis régulièrement

21 prestataires différents dont les Techniciens ont suivi les travaux

38 structures et ou groupes constitués venus travaillé bénévolement et encadrés par les Techniciens.

Exemples de travaux de restauration :

Pour la Somme :

La réalisation des aménagements (clôtures & accès) et la préparation (débroussaillage & fauche) des marais des "Prés à Pions" à Longpré-lez-corps-saints et "belle nonette" à Villers-sur-Authie en vue du rétablissement du pâturage ont été effectués.

Le lancement du programme de débroussaillage de 7 coteaux dans la Somme, en complément du pâturage

Le curage de l'étang Saint Ladre dans la réserve naturelle de Boves

Pour l'Aisne :

La fin des aménagements du site de Coincy et inauguration ;

L'engagement du curage d'Etang à Liesse Notre Dame ;

L'achèvement des premiers travaux de restauration de Boutache.

Pour l'Oise :

Sur le site de Saint germer, réalisation du creusement d'une mare d'environ 80 m₂ pour améliorer l'état de conservation et d'accueil du triton crêté, le plan de gestion ayant mis en évidence l'insuffisance de point d'eau régulier dans ce secteur et plus largement dans les pâtures aux alentours. La mare permettra d'offrir des conditions favorables au maintien et au développement du triton crêté, espèce prioritaire sur le site et d'intérêt communautaire.

Sur le site de Plailly les travaux de restauration de landes sèches ont pris la forme du déboisement de 1 ha de bétulaie et de chênaie avec rattissage et exportation.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ce chantier de grande qualité a été réalisé grâce au nouveau partenariat avec le lycée forestier de Bavay et la mise à disposition de 2 salariés avec tracteur et benne du parc Astérix.

- Toujours sur le site de Plailly, la restauration de landes humides paratourbeuses, les dernières du sud-est de l'Oise, 1 ha coupe de bouleaux, exporté par un débardeur avec traction animale.

Quelques dossiers en cours pour l'aménagement de sites pour l'accueil du public :

Poursuite des aménagements et de la signalétique à la Hottée du Diable à Coigny

Réalisation d'une signalétique et d'aménagement pour la protection du site de Chermizy-Ailles

Projet d'aménagement de site pour le marais de Bourneville à Marolles

Projet d'aménagement de site pour les larris de Moulin-sous-Touvent

Projet d'aménagement de site pour le marais et le larris de Fresnoy-la-Rivière

Montage de projet pour la poursuite de l'aménagement du sentier de découverte de la RN de Boves pour l'accueil des personnes à mobilité réduite

Aménagement d'un site pour personnes à mobilité réduite : pontons de pêche à Liesse-Notre-Dame

Aménagement de site, complément du système de protection de la lande de la Pierre Glissoire à Péroy-les-Gombries

Accompagnement des services du Conseil Général pour le balisage des sites de la Somme

Réalisation d'un panneau d'information à Guizancourt

Panneaux de présentations ont été réalisés Coigny, Cessières, Royaucourt-et-Chailvet et Chauny...).

Achevement de l'équipement de Frise et de Villers-sous-Ailly/Bouchon

L'implication de l'assise citoyenne et bénévole dans la vie du Conservatoire

Une nouvelle base de données adhérents/bénévoles

L'équipe a réalisé un travail important avec la création d'une nouvelle base de données adhérents/bénévoles permettant d'optimiser la saisie et la gestion des adhésions, d'établir des statistiques opérationnelles, d'intégrer les bénévoles et le suivi du temps de bénévolat.

Pour une implication des bénévoles dans la vie des projets

Le Conseil d'administration a voté la mise en œuvre de nouvelles procédures permettant d'impliquer les bénévoles : les bénévoles peuvent soutenir les activités de l'équipe technique en semaine et intervenir seuls ou en groupe sans encadrement de l'équipe. Ces nouvelles dispositions permettront aux bénévoles d'intervenir avec les précautions nécessaires à la sécurité, et à leur accompagnement pour la réalisation des travaux. 47 jours de week-end ou férié en Chantier nature avec encadrement de 631 bénévoles ont été réa-

lisés. Un événement festif a permis de mettre en valeur cet engagement bénévole, lors de la fête des 10 ans de chantier sur le site d'Exclusier-Vaux. Par ailleurs les bénévoles s'impliquent également, au-delà des chantiers et sorties nature organisés par le Conservatoire. Il est toujours très difficile de quantifier exactement les interventions des bénévoles. Le Conservatoire doit donc poursuivre sa démarche de mesure des actions bénévoles. Une dizaine d'adhérents assidus a rejoint l'équipe sur des actions ponctuelles portant sur la promotion du Conservatoire et le développement de la vie associative. (salons, foires, expo...).

18 Conservateurs bénévoles

Le réseau des Conservateurs bénévoles s'est agrandi de 5 membres portant le nombre total de Conservateurs à 18. Ce réseau s'est réuni 2 fois en 2006, pour créer une dynamique de réseau, travailler le nouveau contrat de Conservateur bénévole... Les Conservateurs bénévoles ont réalisé environ 80 interventions. Ces interventions consistent en des contacts locaux, de la surveillance, du suivi scientifique, de l'encadrement de sorties, de chantiers nature ... C'est l'occasion pour moi de vous rappeler que nous souhaitons augmenter ce réseau à un Conservateur sur chaque site.

Echanges avec naturalistes

De nombreux échanges sont entretenus avec des naturalistes bénévoles ou des associations naturalistes par l'équipe. Cela représente un coup de main indéniable pour la prise en compte de données patrimoniales dans les projets portés par le Conservatoire.

Les actions de communication

Événements

Le Conservatoire a démontré une nouvelle fois sa capacité d'organisateur avec :

14 événements à caractère institutionnel :

1 colloque régional intitulé "nature cultivée et sites naturels" qui a réuni à lui seul près de 300 personnes

1 assemblée générale

9 signatures de conventions avec divers partenaires publics et para-publics

1 conférence de presse

2 inaugurations d'aménagement de sites naturels Ainsi que la réalisation de 66 chantiers et sorties nature ayant réuni 631 personnes pour les chantiers et totalisant près de 4000 heures de bénévolat grand public et rassemblé 1685 participants lors des sorties.

En voici le détail :

- colloque régional " nature cultivée et sites naturels "

- signature de convention avec le Lycée agricole du Paraclet

- signature de convention avec le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France

- assemblée générale dans la Somme

- signature de convention avec la Chambre

d'agriculture de la Somme

- signature de convention avec l'Etat à Blangy-Tronville

- signature de convention pour la gestion des landes de Fère-en-Tardenois

- conférence de presse pour la présentation des plaquettes des sites de l'Aisne

- signature de convention avec le Syndicat des Marais de Sacy

- signature de convention avec la Ville de Beauvais

- inauguration du sentier de découverte de la RN Régionale de la Côte Ste Hélène

- inauguration des aménagements pour la protection du site et du sentier de découverte de la Hottée du Diable à Coigny

- signature de convention avec le Lycée agricole de Bavay

Et la communication écrite

Revue de presse :

- environ 314 communiqués de presse ont été transmis aux journaux et autres médias de la région 165 articles de presse ont pu être recensés

Parmi les Publications du Conservatoire :

2 calendriers semestriels de sorties et chantiers nature

4 lettres d'informations

1 plaquette " l'agriculture, partenaire de la gestion des espaces naturels "

Une nouvelle plaquette de présentation du Conservatoire

66 affiches de promotion des activités nature

1 livret de conte sur le site de Lavilletertre

1 livret de présentation des larris d'Auteuil réalisé avec les enfants de l'école

la finalisation des bilans territoriaux du patrimoine naturel de l'Aisne et des fiches sitologiques

la lettre du Rôle (Moyenne Vallée de l'Oise)

participation à la réalisation des plaquettes de présentation de la série " découverte des sites naturels " éditée par le Conseil général de la Somme (9 sites concernés).

participation aux calendriers nature du CDT de la Somme, du CPIE des Pays de l'Aisne, du Conseil Régional de Picardie (site internet et semaines régionales de l'environnement), du CDT de l'Oise (site internet).

Fête de la réserve naturelle de Boves (promotion-exposition-signalétique...)

Accompagnement du CG60 pour la réalisation de photographies pour un projet d'exposition

Lettre d'information Docob Cuesta du Bray

Préparation d'une plaquette de présentation de la RN de Versigny

Malette pédagogique de la RN Boves

Bilan quinquennal de la RN Versigny

Guide des sites naturels de France, textes et illustrations sur 7 sites naturels gérés

Agenda du picard, textes et illustrations sur 3 sites naturels

Evolution du logo du Conservatoire et mise à jour des documents courants

RAPPORT D'ACTIVITÉS

La mission scientifique

Il est important de noter que le Conservatoire a débuté la mise en place des 1ers Plans de gestion multi-sites pour gérer des réseaux de sites et non plus des sites proches isolés : Auteuil-Berneuil (3 larris), Vallée du Liger (5 unités pelousaires proches)...

La dynamique de réseau de gestionnaires a pris un envol concret avec le renforcement des échanges avec les Conseils Scientifiques et Responsables Scientifiques des Conservatoire de Haute-Normandie et Nord Pas de Calais. Ce sont des réflexions méthodologiques communes, échanges inter-régionaux d'informations et d'articles : un début de réseau Nord.

La stratégie avait pointé la nécessité du renforcement de la valorisation scientifique et technique du travail du Conservatoire. En 2006, on note une augmentation des publications scientifiques, participation active aux activités du Pôle Relais Tourbières piloté par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.

La mise en place progressive du " Tableau de bord " du Conservatoire se réalise avec les réflexions sur les notions d'indicateurs pertinents de structuration des bases de données (foncier, adhérents, travaux de gestion...)

L'utilisation de l'outil SIG par les équipes opérationnelles prend corps avec la formation interne de l'équipe... pour faciliter leur autonomie d'utilisation de ces outils améliorant sensiblement l'efficacité au quotidien.

C'est à la demande de la DIREN, que le Conservatoire s'est engagé dans une démarche d'actualisation des ZNIEFFS. Pour l'année 2006, 12 nouveaux secteurs sont proposés sur la Picardie.

Enfin, la collaboration avec le Conservatoire botanique est exemplaire en France dans la mesure où nous entamons des actions communes sur des champs respectant les cœurs de métier des 2 structures. Le " plan de sauvegarde des espèces végétales les plus menacées présentes sur les sites du Conservatoire " a été pré-défini fin 2006. Il s'agit de la première collaboration de ce type en France entre un Conservatoire botanique et un Conservatoire régional des espaces naturels sur un faisceau d'espèces menacées de disparition.

Lumière sur quelques projets et partenariats

Fin du projet Réseaux de sites et réseaux d'acteurs

Ce projet innovant et ambitieux a été achevé. Il a pris une place importante dans la mission scientifique et est fondateur de nombreuses pistes d'actions locales et inter-régionales pour prendre en compte la fonctionnalité des milieux naturels à

l'échelle de réseaux de sites et non plus de sites isolés et éparpillés.

Ce projet a permis une avancée significative de la connaissance sur les biocorridors en Picardie. Les services de l'Etat (DIREN, DDE, DDA...), de la Région, les partenaires techniques (Chambres d'agriculture, associations...) ont été associés tout au long du projet.

Ce projet a permis de nombreux contacts avec d'autres régions et organismes travaillant sur ces thèmes plusieurs présentations ont été effectuées à des colloques ou réunions nationales.

Un projet pour 2007-2008 'Corridors & territoires' a été préparé en 2006 avec le Conseil régional et la DIREN, afin de continuer la nouvelle dynamique autour des réseaux. Il s'agit d'une cellule d'assistance technique, réalisation d'une plaquette de communication sur les corridors en Picardie, action départementale innovante s'inscrivant dans la démarche appliquée à la Communauté de communes du Chemin des dames.

Renforcement lien avec les acteurs agricoles

Le Conservatoire s'est mobilisé auprès de la DRAF et de la DIREN pour la préparation des nouveaux dispositifs agri-environnementaux avec l'application du nouveau règlement européen en Picardie mais aussi au niveau national via la Fédération des Conservatoires avec la relecture des cahiers des charges des mesures, propositions etc...

La poursuite des contacts avec le Groupe Gestion de Territoires, regroupant un réseau d'acteurs du monde rural animé par la Chambre régionale d'agriculture et les participations régulières du Trésorier ou de l'équipe aux CDOA.

La réalisation du colloque 'sites naturels et nature cultivée' a réuni 300 personnes. Quelques actions concrètes réalisées en partenariat avec la profession et le Conservatoire ont pu être présentées. Ce colloque, unique en France a permis de démontrer la nécessité d'avancer dans le sens du partenariat avec la profession agricole.

Suites du projet Interlandes dans l'Aisne

Le travail réalisé dans le cadre de l'opération "Interlandes" pour la préservation et la valorisation des "Bruyères" du Parc aux Boeufs et de l'Allée Tortue à Fère-en-Tardenois a permis le rapprochement du Conservatoire des sites naturels de Picardie et du Centre Régional de la Propriété Forestière...

Partenariat avec le PNR Oise-Pays de France

La convention cadre de partenariat avec le PNR Oise-Pays de France a été signée le 23 mars 2006.

Les Marais de Sacy

Le Conservatoire a participé à trois actions convergentes de gestion dans les Marais de Sacy : le suivi de l'étude de gestion de la propriété du Conseil général, le suivi de l'étude hydrau-

lique menée par le Syndicat intercommunal des marais de Sacy et la mise en œuvre de Natura 2000.

Le Lycée forestier de Bavay

Suite aux recherches de l'équipe, un 1^{er} chantier a été réalisé par les élèves de ce lycée professionnel du Nord. Tant le Conservatoire que le Lycée ont été très satisfaits de cette première expérience et ont souhaité développer cette collaboration qui a fait l'objet d'une convention cadre signée le 6 novembre 2006 à Plailly.

Canal à grand gabarit Seine-Nord

Le Conservatoire a émis des observations au pré-fet coordinateur et reçu le bureau d'études afin d'affiner certaines études et certaines propositions telles que l'étude d'incidence Natura 2000 et préparation de mesures compensatoires.

Développement d'un cheptel de bovins de race nantaise pour la gestion de zones humides remarquables en partenariat avec le lycée du Paraclet (EPLEFPA) :

Dans le cadre du développement de l'entretien des zones humides par des bovins rustiques et dans l'optique de donner plus d'ampleur à cette expérience initiée depuis 2 ans, une convention de partenariat a été signée avec le Lycée agricole du Paraclet précisant les modalités sur plusieurs années de développement du cheptel et du réseau de sites pâturés (investissements, organisation du suivi des animaux, désignation des sites). Grâce à ces actions, une démarche de certification " bio " des sites pâturés est en cours.

Enfin la lutte contre la Jussie

Cette plante invasive des milieux aquatiques présente plusieurs foyers dans la vallée de la Somme. Deux sites gérés par le Conservatoire sont à ce jour concernés à l'aval d'Amiens. Des chantiers expérimentaux de lutte contre cette plante ont été mis en place en partenariat avec le CBN et qui consiste en un arrachage manuel des stations tout en protégeant l'aval du bouturage avec des filets disposés à fleur d'eau.

Des démarches importantes ont été nécessaires pour préciser le mode opératoire vis-à-vis de la Loi sur l'Eau. Un plan d'action, qui concerne propriétaires publics et privés, a été proposé aux partenaires financiers et techniques.

RAPPORT FINANCIER

par Alain SUDICA
Trésorier
du Conservatoire
des sites naturels
de Picardie



L'année 2006 marque une progression non négligeable de l'activité du Conservatoire depuis 3 ans avec une baisse relative des ressources hors projet.

Le résultat positif de l'exercice 2006 se porte à 17 452,81 euros, ce qui confirme la bonne voie dans laquelle le Conservatoire s'est engagée en matière de gestion.

Analyse du compte d'exploitation

Produits d'exploitation

On constate une progression constante de l'activité du Conservatoire depuis 2003 de 27,69 %, dont 7,6 % entre 2005 et 2006.

Le Conservatoire maintient ses partenariats financiers. Avec pour éléments significatifs dans le compte d'exploitation les points suivants :

- une augmentation d'environ 11 % de la part du Conseil régional,
- une augmentation de 27 % de la part du Conseil général de l'Oise,
- les partenariats avec les Agences de l'eau poursuivant leur renforcement par une augmentation de 23 %,
- par ailleurs le Conservatoire dispose pour la première année du financement direct du CNASEA, en raison de la signature de Contrats natura 2000 pour 45 550 euros,
- un volume important de fonds européens explique la volonté du Conservatoire d'anticiper des travaux importants de gestion compte tenu des incertitudes demeurant quant au nouveau programme européen à compter de 2007,
- concernant les subventions hors projets, les aides à l'emploi diminuent de 12 %, comme nous l'avons évoqué les années précédentes, mais moins que nos prévisions,
- la politique vie associative est présente avec une petite évolution chaque année portant le montant des dons et cotisations à 13 901,38 euros.

Charges d'exploitation

Les achats et prestations sont en nette augmentation d'environ 78 000 euros et sont liés à l'augmentation de l'activité du Conservatoire. Cette ligne qui représente 599 916 euros pèse lourdement dans la trésorerie et participe à l'augmentation du besoin en fond de roulement.

En 2006, les charges d'exploitation relevant du budget de fonctionnement ont représenté 411 186 euros par rapport à 417 259 euros en 2005. Parmi les charges nouvelles, les locations relatives à la rénovation du parc informatique et à l'intégration d'un logiciel de gestion de projets produira en 2007 ses effets sur une année pleine contre environ 6 mois en 2006.

Les impôts et taxes sont en augmentation de 14 % dans la mesure où cette ligne comprend les taxes sur les salaires et en particulier la formation professionnelle à laquelle le Conservatoire consacre depuis plusieurs années un effort croissant.

Les charges de personnel ont progressé de 6 %. Outre

l'augmentation de la valeur du point de la Convention collective, le nombre d'équivalents temps plein est passé de 33 à 35, conséquence de variations dans les modes de travail de certains collaborateurs et de la présence de certains salariés dans les effectifs sur la totalité de l'année par rapport à l'année précédente.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sont en légère baisse du fait d'une moindre constitution de provisions en 2006 soit environ 7 000 euros contre 12 000 en 2005 et d'une relative stabilité des amortissements d'un exercice sur l'autre.

Résultat d'exploitation

Il témoigne de la gestion des activités de l'année et reste satisfaisant à 59 994 euros. Néanmoins, la baisse des aides à l'emploi aura pour effet de faire peser d'avantage les charges de structure sur ce résultat.

Résultat financier

Les besoins en trésorerie augmentent avec le développement de l'activité, cependant les charges financières ont été contenues à hauteur de 44 838 euros, par la gestion financière du Conservatoire.

Ainsi, l'augmentation régulière de l'activité doit s'accompagner de l'objectif d'une maîtrise de l'évolution des charges financières, notamment recherchée par la mise en place d'un prêt de restructuration de 300 000 euros effectué en cours d'année permettant de relativiser le poids des intérêts bancaires dans le compte de résultat.

Résultat exceptionnel

Constitué essentiellement des régularisations sur projets des exercices antérieurs, le résultat exceptionnel de 3 221 euros résulte pour l'essentiel des corrections sur les subventions à recevoir entre la part prévue et la part effectivement perçue l'année suivante.

Résultat net comptable

Le résultat de l'exercice se porte donc à 17 452,81 euros, dans lequel deux provisions ont été constituées : 4 024 euros au titre de la dépréciation de stocks et une provision pour risques et charges de 3 093 euros relative à une part de subvention contestée par l'attaché de préfecture chargé d'un contrôle sur deux dossiers FEDER.

A propos du bilan

Je rappelle que les fonds propres d'une valeur de 2 112 239 euros sont essentiellement constitués par les subventions d'investissement et dans une moindre mesure par l'accumulation des résultats depuis la création du Conservatoire.

Par ailleurs le total des investissements constatés dans l'actif immobilisé net s'établit à 1 891 284 euros.

Compte tenu du prêt de restructuration, le fonds de roulement du Conservatoire s'est amélioré de 251 546 euros.

Ces éléments témoignent d'un renforcement de la structure financière du Conservatoire pour accompagner le développement de ses activités.

En matière de fonds propres le Conservatoire a utilisé une partie de la réserve du projet associatif " acquisition et aménagement de terrains " pour 835 euros pour contribuer au financement de l'acquisition d'une parcelle à Manicamp.

Compte tenu de l'affectation d'une partie du résultat

2005 et des autres projets associatifs, " SOS orchidées " et " Gestion de la réserve naturelle de Boves ", qui n'ont pas varié en 2006, l'ensemble de ces réserves s'établit à 25 024 euros.

L'augmentation des créances à recevoir résulte avant tout d'une augmentation des subventions à recevoir passant de 1 079 026 euros à 1 287 933 euros en raison de l'augmentation de l'activité déjà évoquée, le Conservatoire gérant 15 dossiers de plus à fin 2006 par rapport à 2005.

L'augmentation des disponibilités est due avant tout à celle des cessions de créances qui passent de 176 974 euros en 2005 à 432 199 euros en 2006. Ces cessions de créances permettent de faire rentrer plus rapidement la trésorerie. En 2006, le Conservatoire a travaillé avec un troisième partenaire bancaire, le Crédit du Nord, acceptant les créances relatives aux dossiers FEDER.

L'augmentation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit est due à la mise en place après une année d'étude du crédit de restructuration de 300 000_ en vue de renforcer le fonds de roulement et de permettre une diminution des charges financières.

A propos des activités

En 2006, le Conservatoire a disposé de 2 équivalents temps plein supplémentaires par rapport à 2005, ce qui a représenté 198 jours supplémentaires disponibles consacrés directement à la vie des projets, soit un total de 3 981 jours.

Pour la première fois depuis 4 ans, le nombre de dossiers gérés a augmenté significativement de 15, soit 153 dossiers en cours de gestion, alors que le total des fonds gérés a moins progressé qu'au cours de la période précédente soit 156 863 euros supplémentaires.

Au plan de la trésorerie, en 2005, le Conservatoire a opéré une mise à niveau importante du traitement des appels de fonds soit 163 dossiers pour que l'activité administrative suive l'état d'avancement des projets. En 2006, le traitement de 150 dossiers représentant 2 055 374 euros d'encaissement, confirme ce fonctionnement, aucun rattrapage particulier n'ayant été à faire.

Conclusion

L'année 2006 confirme que la gestion des activités du Conservatoire permet d'atteindre un résultat d'équilibre, et également que le suivi des opérations de trésorerie est facilité par la gestion interne des projets mais aussi grâce à l'appui de nos 3 partenaires bancaires.

Nous devons rester cependant vigilants sur l'évolution du financement des frais de fonctionnement de notre structure compte tenu de la baisse des aides à l'emploi. Ce dossier fera l'objet d'une discussion avec nos partenaires dans le cadre de l'élaboration du budget 2008.

Proposition d'affectation du résultat 2006

Je vous propose d'affecter le résultat net comptable de 17 452,81 euros de la manière suivante :

- 1 160 euros au projet associatif " acquisition et aménagements de terrains " au titre des dons perçus en 2006,
- 16 292,81 euros au fonds associatif au titre de " la contribution au financement du fond de roulement ".